



Grenoble, le 30 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Épisode de pollution de l'air dans la zone du bassin lyonnais / Nord Isère et bassin grenoblois

Mardi 30 juin, Météo-France annonce que les activités humaines sources de précurseurs d'ozone associées au flux de sud et aux températures toujours croissantes devraient conduire à un épisode de pollution à l'ozone sur l'ouest de la région.

Le seuil d'information est activé sur le Bassin lyonnais/Nord-Isère et le bassin grenoblois.

En conséquence la préfecture vous informe des recommandations sanitaires et comportementales à suivre dans le cadre de cet événement.

Recommandations sanitaires au niveau d'information :

Populations vulnérables ou sensibles :

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe (7h-10h / 17h-20h) ;
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur ;
- En cas de symptômes ou d'inquiétudes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

Population générale : il n'est pas nécessaire de modifier les activités habituelles.

Quelques recommandations comportementales à l'ensemble de la population :

- Ne pas utiliser les foyers ouverts d'appoint, les appareils de chauffage au bois d'appoint de type inserts, poêles, chaudières installés avant 2000 et les groupes électrogènes ;
- Maîtriser la température de son logement (chauffer sans excéder 19°C) ;
- Utiliser les modes de transport permettant de limiter le plus possible les émissions de polluants : vélo, transports en commun, co-voiturage... ;
- Abaisser sa vitesse de 20 km/h sur les voies pour lesquelles la vitesse maximale autorisée est supérieure ou égale à 90km/h ;
- Rappel : il est interdit de brûler des déchets verts.

Pour plus d'informations sur les recommandations sanitaires, vous pouvez :

- Prendre connaissance de la totalité des recommandations du Conseil supérieur d'Hygiène Publique de France à l'adresse suivante : WWW.air-rhonealpes.fr
- Contacter l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou sa délégation départementale : <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Internet.rhonealpes.0.html>

Mercredi 1er juillet, les températures toujours très chaudes devraient encore permettre à l'ozone de se développer et un épisode de pollution est également à craindre pour cette journée.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

communication@isere.pref.gouv.fr /

twitter.com/Prefet38